



Procès-verbal de la Réunion du Conseil Municipal

- Séance du 13 juin 2022 -

Par suite d'une convocation en date du 7 juin 2022, les membres composant le Conseil Municipal de Recy se sont réunis en Mairie de Recy, le lundi 13 juin 2022 à 18 h 30, sous la présidence de Carole SAGUET SIMON, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents, à l'exception de Monsieur Raynald JOSEPH (pouvoir donné à Madame Régine THIÉBAULT).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Régine THIÉBAULT est désignée pour remplir cette fonction.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 14

votants : 15

L'ordre est le suivant :

- Attribution marché travaux d'extension paysagère du cimetière des Épinettes ;
- Questions diverses.

Attribution marché travaux d'extension paysagère du cimetière des Épinettes

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le lancement du marché à procédure adaptée (MAPA) relatif à l'extension paysagère du cimetière des Épinettes.

Ces travaux se décomposent en 3 lots : Démolition et Terrassements – Maçonnerie – Aménagements paysagers.

Après analyse, la Commission d'Appel d'Offres, a retenu les offres suivantes :

Lot n° 1 : Démolition / Terrassements :	Entreprise COLAS France	pour un montant HT de :	39 950,00 €
Lot n° 2 : Maçonnerie :	Entreprise COLAS France	pour un montant HT de :	69 950,00 €
Lot n° 3 : Aménagements paysagers :	Entreprise France Environnement	pour un montant HT de :	159 819,11 €

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer le marché susmentionné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** la proposition d'attribuer le marché d'extension paysagère du cimetière des Épinettes pour un montant total de 269 719,11 € HT détaillé ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché relatif à l'extension paysagère du cimetière des Épinettes, ainsi que toutes les pièces afférentes, avec les entreprises COLAS France, pour les lots n° 1 et 2, et France Environnement pour le lot n° 3, pour les montants indiqués ci-dessus, ainsi que leurs avenants éventuels.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de la cantine scolaire

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu l'architecte missionné pour les travaux de réhabilitation des salles annexes à la Salle des Fêtes Maurice SIMON en cantine scolaire.

Plusieurs points ont été évoqués, notamment l'accoustique, la reprise du carrelage et l'aménagement de la cuisine.

Il est prévu une réception des travaux à l'été 2023, pour une mise en service à la rentrée des classes.

Une fois le projet arrêté, un marché public à procédure adaptée sera lancé. La durée des travaux est estimée à trois mois.

Dates à retenir

Madame le Maire demande à l'assemblée de prendre note des dates suivantes :

- Dimanche 3 juillet : Assemblée Générale de l'ERSM Basket
- Samedi 8 octobre : Repas des Aînés de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

À Recy, le 13 juin 2022.

Le Maire,

Carole SAGUET SIMON